



## **AED UNE TRISTE REALITE 2018 : DES POSTES TOUJOURS AUSSI PRECAIRES**

A ce jour, le statut d'AED est toujours aussi précaire. Aucune valorisation, aucune évolution ni même de contrat à durée indéterminée n'est à venir.

Nous en sommes toujours à une semaine de 40h sur 39 semaines, pour un salaire de 1204,33€ en prenant en compte la revalorisation du SMIC de 1,01€/mois pour certains, qui est liée à la baisse des cotisations et l'augmentation de la CSG.

Un AED est chargé de nombreuses responsabilités. C'est la première personne sollicitée par la vie scolaire des élèves et il est au premier rang quant à la gestion de l'encadrement des élèves en dehors des cours (gestion des conflits et mal-être des élèves, absences des professeurs, retenues, exclusions de cours, etc.).

Un AED se doit également d'être polyvalent. Il est avant tout un médiateur en réglant les problèmes de sociabilité entre les élèves par exemple mais aussi interlocuteur (il est le porte-parole entre les élèves et le personnel pédagogique).

Un AED doit également se confronter aux pressions du métier lorsqu'il est face à des comportements d'élèves impulsifs, violents voire dangereux (insultes, bagarres). Il doit avoir une bonne maîtrise de lui-même, et un bon savoir-faire pour pouvoir gérer des situations offensives.

Ce constat nous montre que nous ne sommes malheureusement pas valorisés financièrement et moralement par la hiérarchie à hauteur du travail que nous menons de front chaque jour.

De plus, dans ce métier précaire, nous ne pouvons pas cumuler un deuxième emploi (hors ACM et CAJ) pour pouvoir avoir un complément de salaire qui nous permettrait peut-être de vivre plus aisément plutôt que de survivre.

Nous ne pouvons pas non plus prétendre à des heures d'HSA et encore moins à la prime REP+ alors que nous sommes concernés tout autant que nos collègues fonctionnaires sur les missions particulières des REP et REP+. Quasiment tous les personnels des établissements REP+ bénéficient de cette prime sauf nous, AED !

**C'EST UNE INJUSTICE POINTÉE DU DOIGT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES !**

L'État ne veut pas nous payer d'heures supplémentaires, ne veut pas se pencher sur une revalorisation de notre salaire et ne veut pas non plus nous accorder cette prime REP+ pourtant si légitime. Ils n'ont pas de budget ? Mais alors, où le Ministère de l'Éducation Nationale trouve-t-il des budgets pour ces HSE, HSA et heures de devoirs faits ?

C'est une injustice subie au quotidien par les AED.

D'ailleurs, en parlant de budget où manque de budget, Monsieur Macron et Monsieur Blanquer parlent d'augmenter la prime REP+ de 3000 euros annuel. Mais pour qui ?

Devrons-nous encore endurer cette injustice ?

**N'EST-CE PAS UNE HONTE VIS-A-VIS DES AED ?**

Manifestons nos revendications, il est temps que les choses changent et que nous soyons enfin reconnus pour le travail que nous faisons. Cela dure depuis bien trop longtemps !!!

*LELONG Fabien  
Responsable AED / AESH Snes Amiens*

**Besoin d'informations ou de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !**

**SNES – 25 rue Riolan 80 000 Amiens - ☎ 03 22 71 67 90 - ✉ [s3ami@snes.edu](mailto:s3ami@snes.edu)**